



ESSTST
Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis
المدرسة العليا للعلوم وتقنيات الصحة بتونس



ELABORATION DES REFERENTIELS DE METIER ET DE COMPETENCES DE LA SAGE-FEMME EN TUNISIE

2015- 2022

CADRE PÉDAGOGIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

*Accompagnement assuré par Docteur Atf Gherissi, HU, PhD, MEdSc
Sage-femme et pédagogue des sciences de la santé*

TABLE DES MATIERES

1. Introduction générale

- 1.1. Contextualisation de l'initiative
- 1.2. Modèle de référence

2. Cadre pédagogique

- 2.1. Référentiel des Activités Professionnelles et Référentiel de métier : une nuance méthodologique
- 2.2. Référentiel de compétences
 - 2.2.1. Définition
 - 2.2.2. De l'importance de définir le concept de compétence

3. Cadre méthodologique

- 3.1. Approche de Formation-Accompagnement
- 3.2. Etapes et calendrier de travail
 - 3.2.1. 2015-2018 : Du projet de Référentiel des Activités Professionnelles au consensus national autour du Référentiel du Métier de sage-femme en Tunisie
 - 3.2.2. 2021 : Elaboration et Discussion du Référentiel de compétences
 - 3.2.3. 2022 : Lecture externe et ajustements des deux référentiels
- 3.3. Equipes de travail
 - 3.3.1. Du Référentiel du Métier de sage-femme en Tunisie
 - 3.3.2. Du Référentiel de compétences
 - 3.3.3. Lecture externe

Références

Annexes

1. Introduction générale

Ce chapitre est essentiel car il clarifie le contexte et la genèse de l'élaboration des référentiels de métier et de compétences de la sage-femme en Tunisie. Il permet également d'expliquer les fondements de nos choix pédagogiques et de notre démarche méthodologique. Enfin, il détaille le calendrier des étapes suivies entre 2015 et 2022.

1.1. Contextualisation internationale et régionale

Dans le monde, l'analyse de la situation de la pratique de sage-femme a fait l'objet de trois rapports mondiaux, respectivement publiés en 2011, en 2014 et en 2021 (UNFPA-ICM-OMS, 2011, 2014, 2021). Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) avec l'appui de nombreux partenaires dont l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la Confédération Internationale des sages-femmes (ICM), le Conseil International des Infirmiers, la Fédération Internationale de Gynécologie et d'Obstétrique et d'autres ONG internationales, ont œuvré conjointement pour en assurer la publication et la promotion.

Conscient des défis liés aux ressources humaines en santé de la reproduction dans les pays de la région Arabe, à assurer l'accès des femmes à une assistance qualifiée pendant l'accouchement, au développement des compétences des sages-femmes ainsi que leur statut; le Bureau Régional de l'UNFPA a publié en novembre 2015 un rapport d'analyse de la situation de la pratique de sage-femme dans 13 pays (Algérie, Djibouti, Egypte, Iraq, Jordanie, Liban, Maroc, Sultanat d'Oman, Palestine, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen). Une autre analyse a fait l'objet d'une publication spécifique aux pays de la région en situation de conflit en 2015 (Irak, Somalie, Soudan, Syrie, Yémen) (UNFPA-ASRO, 2015). En 2022, un nouveau rapport d'analyse a été publié couvrant 22 pays de la région, dont la Tunisie (UNFPA-ASRO, 2022).

1.2. Contextualisation nationale

En Tunisie, un rapport national sur la situation de la pratique sage-femme en Tunisie a été publié en 2015 à l'initiative du Ministère du Développement Durable et de la Coopération Internationale (Direction des Ressources humaines), avec l'appui du bureau de l'UNFPA en Tunisie (MDCI, 2015). Les résultats de cette étude ont permis d'énoncer des recommandations, générales et opérationnelles, qui ont donné la priorité à l'impulsion de débats consultatifs pour des choix consensuels notamment pour :

- entamer une concertation sur le modèle de prise en charge périnatale en Tunisie dont la place et le rôle de la sage-femme en dépendront,
- convenir de la définition, de la mission et des attributions de la sage-femme en Tunisie,
- définir le rôle des associations des sages-femmes dans l'atteinte des ODD (Objectifs de Développement Durable),
- débattre de l'intérêt d'une instance ordinaire en vue de l'élaboration d'un code de déontologie, d'un mécanisme d'autorisation d'exercice et d'inscription annuelle obligatoire.

Dès cette date, le Ministère de la Santé, avec l'appui de l'UNFPA, a élaboré un profil pays et une note d'information mettant l'accent sur la nécessité d'investir dans la pratique de sage-femme pour atteindre les objectifs nationaux en santé maternelle, néonatale et infantile, qu'ils soient qualitatifs ou quantitatifs.

1.3. Genèse de l'initiative d'élaboration des référentiels de métier et de compétences de la sage-femme en Tunisie

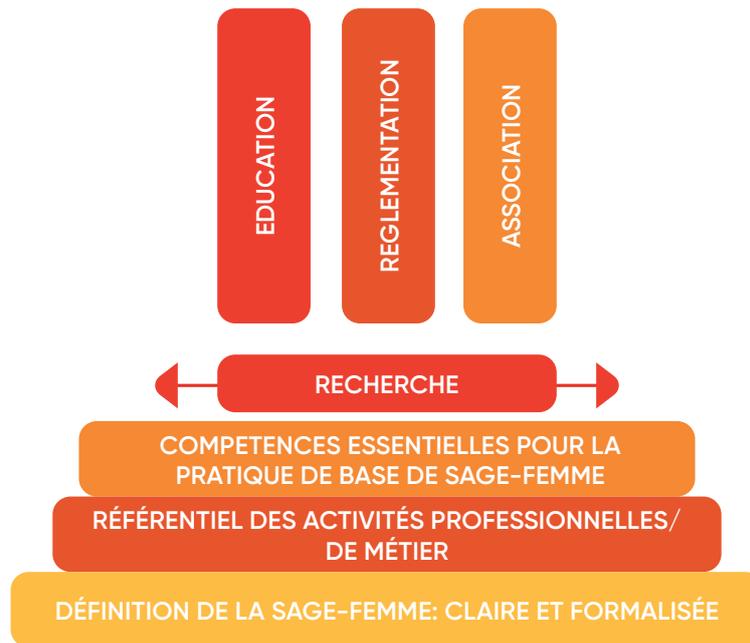
C'est en 2015, à l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé (ESSTS) de Tunis que tout a commencé, dans un contexte général de grèves et de revendications en boucle par lesquelles professionnels, enseignants et étudiants en sciences de la santé – toutes disciplines confondues – exprimaient une aspiration à évoluer dans leurs études et dans leurs carrières respectives.

Ce mouvement a révélé un besoin de clarifier et de déterminer les identités et les responsabilités professionnelles respectives, et d'envisager des perspectives académiques et professionnelles pertinentes. Un besoin que l'école a décidé de considérer comme une urgence d'intervention pour l'ensemble des disciplines des sciences de la santé enseignées dans l'établissement, dont celle de sage-femme fait partie.

Dans une vision encore plus stratégique, l'initiative de l'école cadrait avec la réforme quinquennale de l'enseignement supérieur (2015-2025) qui soulignait notamment la nécessité d'ajuster les curricula d'études avec les besoins de la société et avec les priorités du système de santé.

1.4. Modèle de référence

Dans le cadre de l'initiative de clarification et de détermination de l'identité et des responsabilités professionnelles de la SF et de ses perspectives académiques et professionnelles, il a été décidé de s'inspirer du Modèle « ERA » élaboré par la ICM, (2011) qui pose l'Education, la Règlementation et l'Association en piliers interreliés et basés sur les compétences essentielles pour la pratique de base de SF. Ce modèle a été consolidé par un socle essentiel, étant l'identité et le champ de pratique de SF tels que définis dans leur contexte (voir figure ci-après), après identification des défis d'identité professionnelle auxquels la sage-femme est confrontée dans les pays du Moyen Orient et d'Afrique du Nord (Gherissi A., Brown J.M., 2014).



*Education, Règlementation, Association (ERA)
(ICM, 2011 & 2017) (Gherissi & Brown, 2014)*

Ainsi, le modèle « ERA » consolidé a permis de mettre en évidence l'importance d'élaborer les référentiels de métier et de compétences en priorité, et d'en faire la plateforme indispensable à partir de laquelle les perspectives de clarification et de détermination des identités et des responsabilités professionnelles respectives pourraient être abordées de manière éclairée et pertinente, notamment à travers la promulgation d'un statut réglementaire et de la révision du curriculum d'études de SF.

2. Cadre pédagogique

Apparus avec l'émergence de l'approche par compétence à la fin du 20ème siècle, les référentiels en éducation se présentent en série pour définir les caractéristiques principales d'une activité professionnelle, pour dégager les domaines de compétences ainsi que les compétences générales et transversales, pour élaborer un curriculum d'études et mettre en place un système d'évaluation. Il s'agit donc d'une série de référentiels qui se suivent, le référentiel des activités professionnelles (RAP), le référentiel de métier, le référentiel de compétences, le référentiel de formation et enfin, le référentiel d'évaluation.

Chacun de ces outils doit rester dynamique, ouvert et actualisable. Si les parties prenantes ne se l'approprient pas, il restera un document certes formel mais inutile et il deviendra inévitablement rapidement obsolète.

La présente initiative s'est attardée sur les trois premiers s'agissant d'outils pédagogiques et méthodologiques qui assurent une clarification essentielle de l'activité et qui est utile, autant pour le professionnel que pour le responsable. Les deux premiers sont également des outils de dialogue et de concertation qui s'élaborent en accord avec les parties prenantes concernées par un emploi ou par un métier. Le troisième ou référentiel de compétences est une déduction des deux premiers.

2.1. Référentiel des Activités Professionnelles et Référentiel de métier : une nuance méthodologique

Pour les Commissions Professionnelles Consultatives du Ministère de l'Education Nationale Française, le **RAP** décrit « les activités professionnelles que sera appelé à exercer le titulaire du diplôme ». Il s'appuie sur une analyse de l'activité et anticipe sur les évolutions de celles-ci. Il doit comporter les rubriques suivantes : l'intitulé du diplôme, la description du champ de pratique (définition, contexte/lieu de pratique professionnel(le), la délimitation des activités), la description des activités professionnelles avec le détail des fonctions, des tâches et des habiletés (Guittet, 1995; Raynal and Rieunier, 1997).

Pour Roegiers (2010), les éléments constitutifs d'un **référentiel de métier** sont le nom et la définition du métier, sa place parmi d'autres professions, le profil professionnel et les activités basées sur les fonctions, la délimitation et la pondération de ces activités, les conditions générales de travail (environnement, contraintes de carrière, ...), les conditions requises par le poste de travail et les possibles éléments de changement.

Ainsi, les définitions attribuées au profil de poste, aux référentiels de métier et d'activités professionnelles sont très superposables mais avec des marges variables. C'est l'approche d'élaboration qui les distingue puisque le premier se construit sur la base d'une analyse de poste même si, en pratique il a toujours été énoncé par des décideurs – le plus souvent des formateurs – au vu de leurs attentes.

Le référentiel de métier exige une recherche pédagogique et socio-anthropologique pour en retracer l'histoire et anticiper sur l'avenir (Roegiers et De Kétèle, 2000) selon une approche mixte.

C'est le RAP qui représente sans conteste l'outil et la démarche pédagogique consultative, concertée et rapide pour élaborer un référentiel de compétences qui permet à son tour de disposer d'un référentiel de formation.

Toutes deux – approche de recherche et approche consultative – représentent l'un des garants de la production de professionnels compétents, c'est-à-dire capables d'activer les capacités requises et de les coordonner pour répondre avec efficacité à une situation problème (Gherissi, 2008).

2.2. Référentiel de compétences

C'est donc à partir du RAP ou du référentiel de métier qu'un référentiel de compétences est élaboré, lequel permet à son tour de construire celui de la formation puis de déduire celui de l'évaluation.

2.2.1. Définition

Un référentiel de compétences décrit l'ensemble des compétences requises pour un poste, un emploi, un métier.

Il dégage les activités les plus significatives d'un métier, c'est-à-dire le noyau dur. Il permet d'analyser les activités là où les performances sont insuffisantes pour repérer les compétences à développer. Enfin, il définit un parcours de formation réaliste pour augmenter le niveau de connaissances requises (Raynal et Rieunier, 1997).

2.2.2. De l'importance de définir le concept de compétence

Dans cette démarche, la compétence a été considérée comme un savoir-agir que Le Boterf définit comme « *un savoir-intégrer, mobiliser et transférer un ensemble de ressources (connaissances, aptitudes, raisonnement) dans un contexte donné pour faire face aux problèmes rencontrés ou pour réaliser une tâche* » (Le Boterf, 1995).

Roegiers et De Kétèle la décrivent comme un concept intégrateur dans la mesure où « *la compétence prend en compte à la fois les contenus, les activités à exercer et les situations dans lesquelles s'exercent les activités* » (Roegiers & De Kétèle, 2000).

Parmi les types de compétences, nous avons porté notre choix sur la compétence professionnelle « *exigée par l'exercice pratique d'un métier* », celle requise ou prescrite (De Kétèle, 2000) ou encore « *la compétence officielle normative attendue par l'institution ou programme de formation* » (Le Boterf, 2000), et enfin, celle réelle ou « *le schème opératoire ou encore la façon de s'y prendre pour répondre aux exigences de la réalité* » (Le Boterf, 2000).

La compétence ne se limite pas à des savoir-faire ponctuels mais prend en compte la capacité à gérer des situations professionnelles de plus en plus complexes et événementielles « *savoir-faire face à l'imprévu, à l'inédit* ». Elle intègre la capacité à faire évoluer ses compétences.

Enfin, cela permet de considérer qu'être compétent, ce n'est pas seulement être capable d'agir dans un seul contexte mais d'être aussi capable de transférer ou de transposer sa compétence dans des contextes autres que celui de l'apprentissage.

3. Cadre méthodologique

3.1. Approche de Formation-Accompagnement

C'est sur inspiration du modèle de formation-accompagnement (Lafortune et Dury, 2012) que cette initiative a été menée auprès des équipes enseignantes relevant des sciences de la santé à l'ESSTS de Tunis, puis auprès des participants à l'atelier national de consensus et enfin, auprès du groupe technique chargé d'élaborer le référentiel de compétences. Ce modèle s'inscrit dans le courant pédagogique socioconstructiviste qui favorise la co-construction du savoir par le biais des interactions entre les différents participants à chaque étape de l'initiative, tous profils confondus.

En pratique, le modèle de La Fortune et Dury (2012) gravite autour de propositions organisées qui supposent des ajustements par l'accompagnateur et par les participants. Il est mis en œuvre par une diversité de moyens tels que le questionnement, l'interaction, la discussion, l'autoévaluation, les moments de réflexion et les conflits sociocognitifs. Il favorise les échanges, la confrontation des idées et la communication réflexive-interactive. D'autre part, la prise de conscience et les constats suscités incitent les participants à progresser dans leur apprentissage en réalisant des actions.

3.2. Etapes et calendrier de travail

3.2.1. 2015-2018 : Du projet de Référentiel des Activités Professionnelles au consensus national autour du Référentiel du Métier de sage-femme en Tunisie

• 2015-2017 : le projet de l'ESSTS de Tunis

Pour commencer, une conférence a eu lieu au profit du cadre enseignant de l'école afin de le familiariser avec le contexte d'émergence de l'approche par compétence à travers les mouvements d'évolution du statut de la connaissance, avec le sens et les nuances entre les différents outils pédagogiques et méthodologiques ainsi que l'apport de chacun d'entre eux, et enfin, sur nos diverses approches d'élaboration d'un référentiel des activités professionnelles ou de métier dans le monde. Cette conférence a eu lieu au mois de Mai 2015 et a été suivie par une longue discussion sur le caractère opérationnel des étapes à suivre.

Dès le mois de septembre 2015, chaque équipe de section ou de département a entamé l'exercice de manière autonome et spécifique mais toujours dans une approche de consensus, partiel pour certaines et quasiment total pour d'autres.

D'une manière générale, les outils produits ont inclus la majorité des éléments constitutifs suivants : le nom de la profession (en trois langues), la définition, la mission, les domaines d'intervention et les activités, les conditions d'exercice, les critères d'accès aux études, la structure générale du curriculum, l'intitulé du diplôme, les qualités requises et les principes éthiques, des perspectives d'avenir.

Les équipes ont enrichi leurs débats sur la base d'une revue de la littérature internationale et nationale, d'une concertation avec les référents des stages pratiques, avec les associations professionnelles. Pour la section d'études des sages-femmes, ces débats ont été complétés par investigation sommaire des attentes des femmes.

Le groupe des sages-femmes était notamment composé de 7 référents dans les différents terrains de stages de formation pratique (maternités universitaires, centres de santé de base et de santé de la reproduction), d'une jeune sage-femme porte-parole d'un groupe de 10 sages-femmes exerçant dans les cliniques privées, et de trois sages-femmes enseignantes. Une première réunion a été consacrée à l'information et à la présentation de l'initiative ainsi qu'à la clarification théorique des concepts et des outils pédagogiques. Au terme de cette réunion, le groupe a convenu de la démarche suivante :

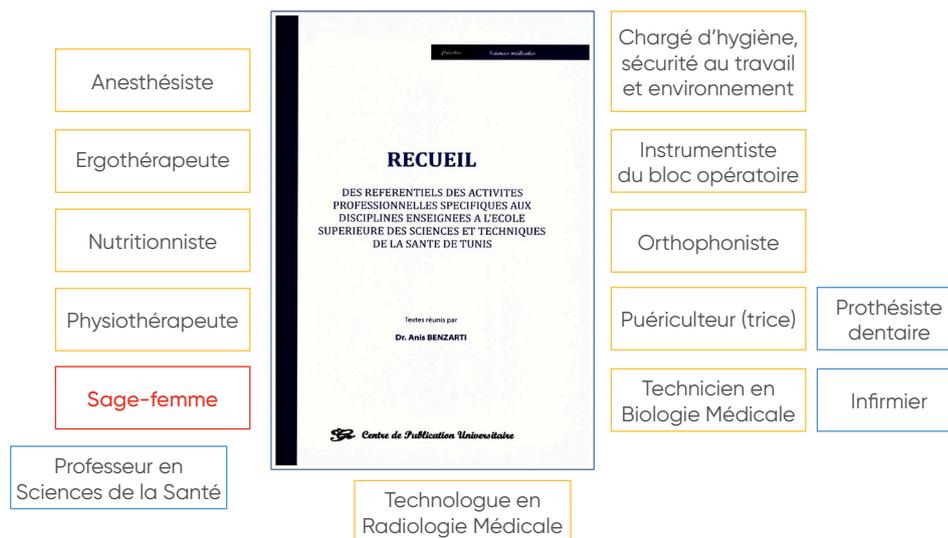
- Dans une première étape, quatre sous-groupes de travail, de composition homogène - 3 médecins, 4 sages-femmes de terrain, 10 sages-femmes exerçant dans les structures privées, 3 sages-femmes enseignantes - ont procédé à définir la profession de sage-femme, sa mission et son champ d'intervention. Chaque sous-groupe a travaillé à sa façon, les uns par consultation de la définition internationale élaborée par la Confédération Internationale des Sages-Femmes (ICM, 2014), d'autres par la conduite d'une enquête par questionnaire administré auprès des femmes qui consultent dans leurs centres aux fins d'identifier leurs perceptions et leurs attentes en rapport avec le profil de la sage-femme. D'autres encore se sont basés sur des publications des résultats de recherche ayant exploré les déterminants de la satisfaction et d'insatisfaction des usagers des services de Santé de la Reproduction (Gherissi et Tinsa, 2015a, 2015b) et du regard porté par les femmes tunisiennes sur les prestations offertes et attendues de la sage-femme (Gherissi, 2003).
- L'étape suivante, réalisée en séance plénière, a permis de discuter les différents produits et de commencer à élaborer un référentiel des activités professionnelles de la sage-femme et ce, dans le cadre de deux autres réunions de travail.

Ce travail a été réalisé dans le cadre de réunions périodiques ainsi que d'un échange par courrier électronique durant la période allant du 15 septembre 2015 au 30 octobre 2015.

Présenté lors de la Journée Mondiale de la Sage-femme organisée le 14 Mai 2016 par l'Association Tunisienne des Sages-Femmes «(ATSF)», ce référentiel a fait l'objet d'une révision sommaire sur la base des commentaires recueillis.

En 2017, un recueil des 11 référentiels des activités professionnelles est publié aux éditions du centre de publication universitaire.

Durant la même année et au début de l'année suivante, ont été élaborés les référentiels du prothésiste dentaire, de l'infirmier et du professeur en sciences de la santé. Ce dernier a d'ailleurs fait l'objet d'un atelier national de validation au mois de novembre 2017.



Validation nationale du référentiel du métier de sage-femme en Tunisie: 2018

Durant la même année et au début de l'année suivante, ont été élaborés les référentiels du prothésiste dentaire, de l'infirmier et du professeur en sciences de la santé. Ce dernier a d'ailleurs fait l'objet d'un atelier national de validation au mois de novembre 2017.

• Validation nationale du Référentiel du Métier de Sage-femme en Tunisie : 2018

Profitant de l'appui de l'UNFPA, l'ESSTS de Tunis, l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP), et la Direction des Soins de Santé de Base (DSSB) du Ministère de la Santé ont organisé, sur l'initiative de l'ATSF, un atelier national de validation et de consensus pour discuter, adapter et adopter un référentiel des activités professionnelles de la sage-femme en Tunisie.

L'atelier a regroupé 42 participants dont 27 sages-femmes de tous bords (enseignantes, praticiennes, étudiantes) et s'est déroulé dans l'enceinte de école les 31 Juillet et 1er Août 2018. La liste des participants et de leurs profils respectifs est présentée en annexe (1).

Il a notamment permis de présenter la démarche pédagogique et méthodologique de production du projet de référentiel des activités professionnelles de la sage-femme par l'équipe enseignante de l'école, de discuter et de valider chaque composante de ce référentiel, et enfin d'identifier les étapes à suivre.

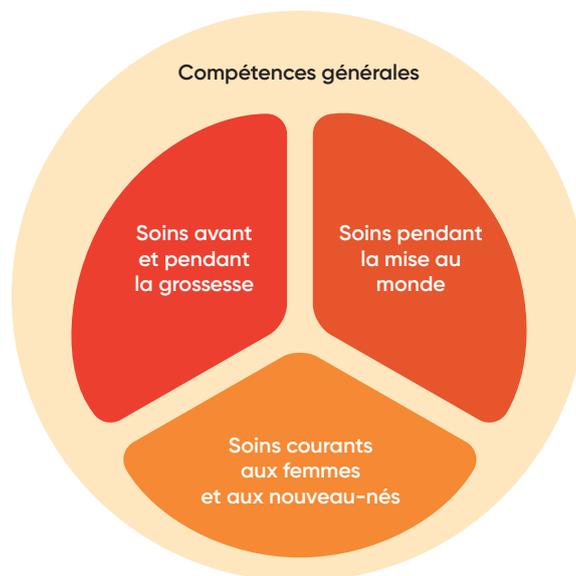
Au terme de leurs travaux, les participants ont convenu d'opter pour le référentiel du métier de sage-femme en Tunisie.

3.2.2. 2021 : Elaboration et Discussion du Référentiel de compétences

• Elaboration du référentiel de compétences (Septembre-Octobre 2021)

Une fois validé, le Référentiel du Métier de Sage-femme en Tunisie a été converti en référentiel de compétences en vue de passer aux étapes suivantes, en l'occurrence, l'élaboration d'un texte règlementant la pratique sage-femme en Tunisie et la révision du curriculum d'études.

Dans une perspective d'accréditation internationale, ce référentiel s'est inspiré des compétences essentielles pour la pratique de base de sage-femme (ICM, 2019) tout en restant ancré dans le contexte de la Tunisie.



Cadre des compétences essentielles de la pratique de sage-femme de l'ICM (2019)

A ce propos, l'ATSF, l'ESSTS de Tunis, l'ONFP, et la DSSB du Ministère de la Santé, avec l'appui de l'UNFPA, ont constitué un groupe de travail composé de 24 sages-femmes dont 11 enseignantes exerçant dans les 3 ESSTS (Monastir, Sfax, Tunis), 13 sages-femmes encadrantes de stages de formation clinique et autres membres de l'association tunisienne des sages-femmes.

Ce groupe a tenu six réunions périodiques, qui ont duré chacune une heure trente, durant le mois de Septembre et ce, afin de procéder à la conversion du référentiel de métier en référentiel de compétences. Il s'est retrouvé en présentiel les 9 et 10 Octobre 2021 pour le finaliser et le présenter aux partenaires.

L'exercice a comporté l'identification des domaines de compétences puis la rédaction des compétences par domaine identifié.

Le référentiel de compétences élaboré se compose donc de trois domaines de compétences : un général et deux disciplinaires. Ils se déclinent en 21 sous domaines de compétences pour un total de 67 compétences :

- **Domaine de compétences générales** composé de 8 sous domaines et 23 compétences,
- **Domaine de compétences disciplinaires 1** relatif à la Santé de la Mère et du Nouveau-né avec 4 sous domaines pour 18 compétences,
- **Domaine de compétences disciplinaires 2** relatif à la Santé Sexuelle et Reproductive avec 9 sous domaines et 26 compétences.

Toutes les compétences émanent du Référentiel du Métier de Sage-femme validé en 2018 et toutes font référence aux recommandations nationales et aux protocoles internes aux Services de Maternité quand ils existent.

Deux autres étapes techniques complémentaires seront abordées ultérieurement lors de la révision du curriculum d'études de sage-femme. Il s'agira notamment de lister les connaissances requises, les aptitudes techniques et celles cliniques pour chaque compétence rédigée, d'identifier les caractéristiques professionnelles requises de la sage-femme.

• **Présentation et Discussion lors d'une conférence nationale (23 Novembre 2021)**

Les deux référentiels ont été de nouveau présentés et discutés lors d'une conférence nationale tenue en présentiel mais également en virtuel au vu des restrictions sanitaires en rapport avec la crise de la Covid19.

Cette conférence de deux heures s'est tenue dans l'enceinte de l'école supérieure des sciences et techniques de la santé de Tunis. Elle a permis de rappeler le cadre pédagogique et méthodologique d'élaboration des référentiels de métier et de compétences de la sage-femme en Tunisie, et de présenter les deux outils produits. Elle a compté la participation d'une vingtaine de sages-femmes enseignantes, praticiennes et étudiantes, d'une directrice de département d'obstétrique, des partenaires, du président de l'université de Tunis el Manar et d'autres responsables (centre national pédagogique de formation des cadres de la santé, INEA Santé, Ecole Avicenne de Tunis, office national de la famille et de la population ...).

La discussion a principalement porté sur des points spécifiques du contenu du référentiel de compétences. Des notes ont été prises pour procéder aux révisions nécessaires par le groupe technique ultérieurement.

3.2.3. 2022 : Lecture externe et ajustements des deux référentiels

• Sollicitation de personnes ressources pour une lecture externe de forme

Cinq personnes ressources ont été sollicitées pour une lecture externe afin nous assurer de l'absence de toute confusion ou d'ambiguïté dans la formulation du contenu des deux référentiels produits. Cette lecture neutre n'a pas et ne devait pas toucher au contenu qui relève de la responsabilité des groupes de travail et des réunions de consensus national.

Il s'agit, par ordre alphabétique, de :

- **Docteur Luc de Bernis**, gynécologue obstétricien, consultant international, France
- **Docteur Fatma Habboubi**, docteur en médecine (Faculté de Médecine de Tunis, Université de Tunis El Manar) ; Etudiante en Master Droit de la Santé (Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Université de Carthage) ; Consultante en Santé publique, Tunisie,
- **Mme Hamoucha Naziha**, Maitre-assistant sage-femme à la Haute Ecole Léonard de Vinci, Bruxelles, Belgique,
- **Docteur Céline Lemay**, Sage-femme, PhD. Chargée de cours au Baccalauréat en pratique sage-femme. Université du Québec à Trois-Rivières, (Québec, Canada),
- **Docteur Marianne Mead**, Sage-femme Chercheuse, ex Reader in midwifery, Université de Hertfordshire – Royaume Uni.

REFERENCES

- Benzarti A (textes réunis par) (2017). *Recueil des 11 Référentiels des Activités Professionnelles des disciplines enseignées par l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis*. Centre de Publication Universitaire. ISBN : 9788-936-37-9973. (156 pages)
- Commission nationale de la réforme de l'enseignement supérieur (2015). *Plan stratégique de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique 2015-2025*. Version du 5 Janvier 2015 validée par le conseil des universités le 19 Janvier 2015. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. p.4
- Gherissi A, Tinsa F (2015b). *Les services de santé de la reproduction et leurs usagers adultes en Tunisie: satisfaction ou insatisfaction ? (Deuxième partie)*. *Les Dossiers de la Maïeutique* (2015) 2(3), 98-108. *Revue Scientifique de la Sage-Femme*. Editeur ELPEA sarl. Paris, France. <http://www.dossiers-de-la-maieutique.fr/> Consulté le 15 Mars 2016.
- Gherissi A, Tinsa F (2015a). *Les services de santé de la reproduction et leurs usagers adultes en Tunisie: satisfaction ou insatisfaction? (Première partie)*. *Les Dossiers de la Maïeutique* (2015) 2(2), 63-72. *Revue Scientifique de la Sage-Femme*. Editeur ELPEA sarl. Paris, France. <http://www.dossiers-de-la-maieutique.fr/> Consulté le 15 Mars 2016.
- Ghérissi A, Brown J-M (2014). *A situational analysis of the status of midwifery in North Africa and the Middle East*. *International Journal of Childbirth*. Volume 4, Issue 2. Springer Publishing Company, LLC.
- Gherissi A (2008). *Pour une meilleure opérationnalisation des savoirs dans la formation aux professions de santé*. *Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de la Santé de Tunis*. Université Tunis El Manar.
- Guittet A (1995). *Développer les compétences. Pour une ingénierie de la formation. Partie connaissance du problème*. *Collection Formation permanente en sciences humaines*. ESF Editeur Paris.
- Confédération Internationale des Sages-femmes (2019). *Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme*. Edition 2018. Version finale publiée en Janvier 2019. icm-competencies-fr-screens-1.pdf (internationalmidwives.org)
- La Fortune L, Dury C (2012). *Une démarche réflexive pour la formation en santé : un accompagnement socioconstructiviste*. Volume 7 de *Collection Fusion*. PUQ.
- MDCI et UNFPA (2014). *La sage-femme en Tunisie : Acquis, Défis et Perspectives*. 71 pages

- Raynal F, Rieunier A (1997). *Pédagogie : dictionnaire des concepts clés. Apprentissages, formation et psychologie cognitive. Collection Pédagogies. ESF Editeur Paris.*
- Roegiers X, De Kétèle J-M (2000). *Une pédagogie de l'intégration. Compétences et intégration des acquis dans l'enseignement. Collection Pédagogies en développement. Edition De Boeck Université. Bruxelles.*
- Roegiers X (2010). *Des curricula pour la formation professionnelle initiale. La pédagogie de l'intégration comme cadre de réflexion et d'action pour l'enseignement technique et professionnel. Avec la collaboration de : Experts du BIEF. Pédagogies en Développement. Edition De Boeck Université. Bruxelles.*
- UNFPA-ICM-WHO (2021). *L'état de la pratique de sage-femme dans le monde 2021.* <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/21-038-UNFPA-SoWMy2021-Report-FRv5173.pdf>.
- UNFPA-ICM-WHO (2014). *L'état de la pratique de sage-femme dans le monde 2014. Sur la voie de l'universalité. Le droit de la femme à la santé.* http://unfpa.org/webdav/site/global/shared/documents/publications/2014/FRENCH_SOWMY2014_complete.pdf.
- UNFPA Arab States Regional Office (2015). *Analysis of the midwifery workforce in selected Arab countries.* http://www.icsintegrare.org/wp-content/uploads/2016/01/EN-ASRO-text-18_August-web.pdf.
- UNFPA-ICM-WHO (2011). *La pratique de sage-femme dans le monde en 2011. Naissances réussies, vies sauvées.* http://www.unfpa.org/sowmy/resources/docs/main_report/fr_SoWMy_Full.pdf.

Annexe 1 : Liste du groupe de travail du Référentiel de métier

PARTICIPANTS

Abir Abidi	Sage-femme. Centre de Formation Internationale et de Recherche en Santé de la Reproduction (CEFIR). Office National de la Famille et de la Population
Aidly Lamia	Sage-femme. Centre de Santé de la reproduction. Ariana Membre du groupe de travail initial
Ajili Hayet	Agrégée en Obstétrique. Directeur du département d'études en Obstétrique. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Monastir
Alyani Souad	Sage-femme de supervision. Délégation régionale de santé de la reproduction de Gafsa. Office National de la Famille et de la Population
Ben Abid Selma	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Sfax
Ben Ahmed Amani	Sage-femme. Lauréate 2017-2018. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Ben Guebila Anissa	Sage-femme. La bulle des mamans. Clinique El Amen. La Marsa
Chaabane Kais	Agrégé en Gynécologie Obstétrique. Directeur du Département d'Obstétrique. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Sfax
Chahed Sihem	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Monastir
Chelli Dalinda	Professeur en Gynécologie Obstétrique. Centre de Maternité et de Néonatalogie de Tunis. Membre du groupe de travail initial
El Habib Saloua	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Ghorbel Feirouz	Sage-femme de supervision. Délégation régionale de santé de la reproduction de Ben Arous. Office National de la Famille et de la Population. Membre du groupe de travail initial
Hammami Saoussen	Sage-femme. Association Tunisienne des Sages-femmes
Hamzaoui Naziha	Sage-femme. Association Tunisienne des Sages-femmes
Herzi Malika	Sous Directrice du Cadre paramédical. Direction des Ressources Humaines. Ministère de la Santé
Horrigue Monia	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Jday Yosra	Sage-femme. Lauréate 2017-2018. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Monastir

Kombas Souad	Sage-femme. Centre des Soins de Santé de Base El Mourouj
Kthiri Faïza	Sage-femme. Association Tunisienne de Santé de la Reproduction
Letaïef Samia	Anesthésiste. Fédération de la Santé. UGTT
Marrakchi Zahra	Professeur de Néonatalogie. Chef de Service de Néonatalogie. EPS Charles Nicolle
Meftah Wissal	Sage-femme. Lauréate 2017-2018. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Sfax
Néji Khaled	Professeur de Gynécologie Obstétrique. Centre de Maternité et de Néonatalogie de Tunis
Salhi Raoudha	Sage-femme. Maternité régionale du Kef
Snoussi Héla	Sage-femme. Centre de Maternité et de Néonatalogie de Tunis
Tlili Meriem	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis

FACILITATION

Lebbi Sarah	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études d'Instrumentation opératoire. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis. Membre du Comité d'organisation
--------------------	---

RAPPORTEURS

Ben Mansour Chédia	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Soussi Sonia	Anesthésiste. Professeur de l'Enseignement paramédical. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis. Doctorante en Didactique des Sciences de la Santé

COMITE D'ORGANISATION

Aboubaker Sedigh	Anesthésiste. Lauréat 2017-2018. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Ajmi Marwa	Secrétaire Médicale Documentaliste. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Aydi Fatma	Secrétaire Général. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Ben Mansour Chédia	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Boudaya Fethia	Agrégée en Gynécologie Obstétrique. Directeur du Département d'Obstétrique. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Gherissi Atf	Sage-femme. Maître Assistante de l'Enseignement Supérieur, Sciences de l'éducation appliquées à la santé. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis

Hammami Saoussen	Sage-femme. Association Tunisienne des Sages-femmes
Hamzaoui Naziha	Sage-femme. Association Tunisienne des Sages-femmes
Lebbi Sarah	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Mahfoudh Meriem	Etudiante Sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Mahfoudhi Mounira	Sage-femme. Association Tunisienne des Sages-femmes
Salouaje Issam	Directeur Général de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Soussi Sonia	Anesthésiste. Professeur de l'Enseignement paramédical. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis. Doctorante en Didactique des Sciences de la Santé
Zaray Mounira	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Représentante de l'Association Tunisienne des Sages-femmes

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET METHODOLOGIQUE

Gherissi Atf	Sage-femme. Maître Assistante de l'Enseignement Supérieur, Sciences de l'éducation appliquées à la santé. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
---------------------	---

PARTENAIRES TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELS

Bellelahom Lotfi	Directeur Général. Unité Centrale de la Formation des Cadres. Ministère de la Santé
Fayala Rym	Cheffe de bureau, UNFPA Tunisie
Mahfoudhi Mounira	Sage-femme. Présidente de l'Association Tunisienne des Sages-femmes
Sellaouti Fethi	Président de l'Université de Tunis El Manar. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Annexe 2 : Liste du groupe de travail du référentiel de compétences

MEMBRES

Abbès Sassia	Sage-femme de supervision. Direction Régionale de la Santé de Kébili
Abir Abidi	Sage-femme. Service de la Formation Médicale et Paramédicale. Centre de Formation Internationale et de Recherche en Santé de la Reproduction (CEFIR). Office National de la Famille et de la Population
Alyani Souad	Sage-femme. Coordinatrice des activités IEC. Délégation régionale de santé de la reproduction de Gafsa. Office National de la Famille et de la Population
Aribi Najet	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Ayadi Royda	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Sfax
Ben Guebila Anissa	Sage-femme, Surveillante. Clinique privée. Tunis
Ben Mansour Chédia	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Ben Mansour Mounira	Sage-femme surveillante, Centre de Maternité et de Néonatalogie de Monastir
Ben Slima Salma	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Sfax
Bouzidi Raoudha	Sage-femme de supervision. Direction Régionale de la Santé de Kasserine
Chaffai Salma	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Sfax
Chahed Sihem	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical émérite. Doctorante en Sciences de la Santé. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Monastir
El Habib Saloua	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Ghorbel Feirouz	Sage-femme de supervision. Délégation régionale de santé de la reproduction de Ben Arous. Office National de la Famille et de la Population. Membre du groupe de travail initial
Guetat Wided	Directrice, Association Tunisienne des Sages-femmes
Hammami Saoussen	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis
Horrigue Monia	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Coordinatrice des études de sage-femme. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Monastir

Jabri Leïla	Sage-femme, Centre de Santé de Base Zouhour
Jallali Soufia	Sage-femme de supervision. Direction Régionale de la Santé de La Manouba
Khedher Douha	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Monastir
Ladhari Rym	Sage-femme. Professeur de l'Enseignement paramédical. Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Monastir
Salhi Raoudha	Sage-femme. Maternité régionale du Kef
Snoussi Héla	Sage-femme. Centre de Maternité et de Néonatalogie de Tunis
Yazidi Kaouther	Sage-femme, Centre des Soins de Santé de Base de l'Ariana

PARTENAIRES TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELS

Chaouch Mohamed	Sous-Directeur, Direction des Soins de Santé de Base. Ministère de la Santé
Fayala Rym	Cheffe de bureau. UNFPA Tunisie
Mahfoudhi Mounira	Sage-femme. Présidente de l'Association Tunisienne des Sages-femmes
Salouaje Issam	Directeur Général de l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de Santé de Tunis

COMITE D'ORGANISATION

Dhaouadi Wafa	UNFPA Tunisie
Gherissi Atf	Sage-femme, Expert en Pédagogie des Sciences de la Santé
Mahfoudhi Mounira	Sage-femme. Association Tunisienne des Sages-femmes

ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET METHODOLOGIQUE

Gherissi Atf	Sage-femme. Expert en Pédagogie des Sciences de la Santé
---------------------	--



الجمعية التونسية للقابلات
Tunisian Association of Midwives
Association Tunisienne des Sages-Femmes

Appuyée par :



صندوق الأمم المتحدة للسكان - تونس
Fonds des Nations Unies pour la Population - Tunisie
United Nations Population Fund - Tunisia